

Infos à l'attention des Capitaines d'équipes et Juge-Arbitres pour le championnat régional 1^{ère} phase

Vous devez tous être en possession de la version 5 des préconisations FFTT, voir au lien, ci-après :

<http://www.fftt.com/doc/Preconisations-sanitaires-en-compétitions-phase-5-fftt-3100.pdf?1>

ci-dessous extrait du Compte rendu de la réunion de la Commission sportive fédérale/ CFA et CSR du 15 septembre 2020 par visio-conférence

Doubles: Si un joueur refuse de participer sous prétexte de la distanciation sociale que se passe-t-il?

Réponse:

Le juge-arbitre peut lui rappeler qu'il peut jouer avec un masque, ce n'est pas interdit. S'il refuse tout de même alors on considère que la partie de doubles est une défaite (11-0 11-0 11-0) pour la paire et non un forfait ou un abandon.

Le joueur pourra participer aux éventuelles parties restantes.

Le juge-arbitre note ce fait dans son rapport.

La dérogation est valable pendant la phase1.

Ceci ne s'applique pas aux parties de simple.

Joueur qui refuse de suivre le protocole:

Réponse: Le juge-arbitre essaie de le convaincre de le respecter pour protéger les autres.

S'il s'obstine, comme pour tout non-respect aux règles, le juge-arbitre agit en fonction de la situation (carton rouge, exclusion du joueur et rapport).

Si la rencontre ne dispose pas de juge-arbitre officiel, alors le capitaine adverse doit interrompre la rencontre tant que le joueur ne se conforme pas aux règles sanitaires afin que ses partenaires ne soient pas mis en danger